

Informations candidat(e)

Numéro étudiant(e)	:	
NOM	:	
Prénom(s)	:	
Date de naissance	:	
Téléphone portable	:	
Adresse électronique	:	@

Composante

Année et filière d'inscription actuelle :

Année et filière d'inscription envisagée pour l'année 2017-2018 :

Rappel : dans le cas des filières ou années où sont opérées des sélections, la césure est, en tout état de cause, conditionnée par l'admission. Un(e) étudiant(e) non admis(e) ne peut solliciter de césure au titre de la formation en question.

Période de césure envisagée

La demande de césure concerne :

- L'ensemble de l'année 2017-2018 (césure annuelle)
- Le 1^{er} semestre (semestre d'automne) Le 2^{ème} semestre (semestre de printemps)

Projet de césure

Le projet de césure

- se déroule dans le cadre d'un service civique
- se déroule dans le cadre d'un engagement bénévole ou d'un volontariat associatif
- se déroule dans le cadre d'un contrat de travail
- comprend une période de stage (césure semestrielle uniquement – le projet doit être en lien direct avec la formation)
- prévoit une période de formation dans une autre filière ou un autre établissement
- Indiquez, le cas échéant, l'autre filière et/ ou établissement envisagé :
- s'inscrit dans un projet de création d'activité (dispositif « étudiant-entrepreneur »)
- se déroulera à l'étranger. Indiquez le pays :
- concerne la préparation à une compétition sportive ou à un évènement artistique.

Rappel : dans tous les cas le dossier doit s'accompagner d'une lettre de motivation décrivant le projet et détaillant les modalités de réalisation et activités envisagées.

Dossier de Candidature

Année de Césure

Au titre de l'année 2017-2018

Accompagnement

- Le/la candidat(e) souhaite bénéficier du dispositif d'accompagnement
- Le/la candidat(e) ne souhaite pas bénéficier du dispositif d'accompagnement

Rappel : la valorisation de la période de césure n'est possible que pour les étudiants souhaitant bénéficier du dispositif d'accompagnement

Maintien du droit à bourse (pour les étudiants boursiers sur critères sociaux uniquement)

- Le/la candidat(e) souhaite bénéficier du maintien du droit à bourse
- Le/la candidat(e) ne souhaite pas bénéficier du maintien du droit à bourse

Rappel : Lorsque le droit à bourse est maintenu, celui-ci entre dans le décompte du nombre total de droits à bourse ouverts à l'étudiant(e) au titre de chaque cursus. La thématique du projet de césure doit être en lien avec la formation suivie.

Pièces justificatives à fournir avec le présent dossier :

- Une lettre de motivation décrivant le projet et détaillant les modalités de réalisation et activités envisagées.
- Un *curriculum vitae*

Le présent dossier doit être déposé accompagné de l'ensemble des pièces justificatives auprès du service de scolarité de votre composante :

- *entre le 1er mai et le 15 juin 2017, pour une demande de césure pour l'année universitaire dans son ensemble ou pour le semestre d'automne.*
- *entre le 1er novembre et le 1er décembre 2017, pour une demande portant sur le semestre de printemps.*

Le non-respect de ces délais entraînera automatiquement le rejet de la demande.

Je soussigné(e) (Nom- Prénom) :

Atteste avoir pris connaissance des [modalités de mise en œuvre de la période de césure à l'Université de Strasbourg](#) et confirme que mon projet de césure s'inscrit bien dans les limites posées par [la circulaire n°2015-122 du 22 juillet 2015](#) et par les modalités de mise en œuvre de la période de césure à l'Université de Strasbourg adoptées par la CFVU de l'Université de Strasbourg en date du 19 avril 2016.

En cas d'acceptation de mon projet de césure, m'engage à suivre les préconisations définies dans le contrat pédagogique.

Fait à _____ le _____ Signature du/de la candidat(e)

Réponse à la candidature

(à remplir uniquement par la composante)

Demande de césure déposée le :

Numéro étudiant(e)	:	
NOM	:	
Prénom(s)	:	

Avis du responsable pédagogique (de la formation cible, le cas échéant)

Décision du Directeur (-trice) de composante :

Projet de césure validé

Projet de césure refusé

En cas de refus merci de motiver la décision :

Fait à _____ le _____

Signature

La présente décision est faite en deux exemplaires. Une copie est à conserver par le service de la scolarité une autre est remise à l'étudiant(e).

La présente décision peut être contestée dans un délai de deux mois à compter de sa notification :

- soit par un recours administratif auprès du Président de l'Université de Strasbourg.
- soit par un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de Strasbourg.

Dossier de Candidature

Année de Césure

Au titre de l'année 2017-2018

Contrat pédagogique

Si un accompagnement avec ou sans une valorisation sous forme de délivrance d'ECTS supplémentaires est envisagée merci de remplir les éléments ci-dessous :

Année et filière d'inscription pour l'année 2017/2018 :

Modalités de suivi de l'accompagnement :

Nom, Prénom et fonction du/de la référent(e) pédagogique :

Modalités de suivi :

Si délivrance d'ECTS, nombre d'ECTS et modalités de validation :

Le présent contrat est établi en deux exemplaires originaux (un pour l'étudiant(e), un à conserver par le service de scolarité de la composante concernée).

<p>Le Président de l'Université de Strasbourg, et par délégation le Directeur(-trice) de la composante</p> <p>Date et signature :</p>	<p>Date et signature de l'étudiant(e) :</p>
<p>En cas d'accompagnement, le/la référent(e) pédagogique</p> <p>Date et signature :</p>	